

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1379 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 1379

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
27 novembre 1946

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1946

Date du numéro
30 novembre 1946

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalie et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont promulgués à la Côte française des Somalis et dépendances : — le décret n° 46-2356 du 24 octobre 1946 déterminant les conditions dans lesquelles la Caisse centrale de la France d'outre mer effectue les opérations autorisées par a loi du 30 avril 1946. (J. O. R. F. du 25 octobre 1946. page 9052) ; — le décret n° 46-2357 du 24 octobre 1946 modifiant les statuts de la Caisse centrale de la France d'outre-mer, (J. O. R. F. du 15 octobre 1946, page 9053.)

Art. 2

— Le présent arrêté qui donnera lieu à des mesures de publicité extraordinaire, sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, P.-H. Siriex.